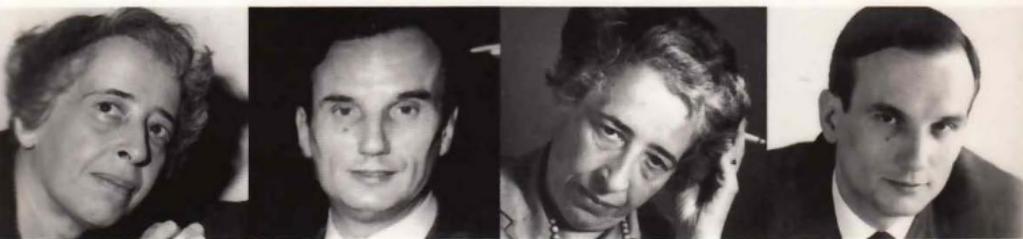


Hannah
Arendt
Joachim
Fest

« Eichmann était
d'une bêtise
révoltante »

Entretiens et lettres



ouvertures

fayard

Note des éditeurs

L'entretien radiodiffusé (p. 43-69) est vraisemblablement l'aboutissement d'un montage fait à partir d'un plus long entretien. À notre connaissance, il n'a été diffusé qu'une seule fois sur la SWR, dans la série « Das Thema », le 9 novembre 1964. La bande de l'enregistrement n'a probablement pas été conservée et les éditeurs ont travaillé sur une copie que Hermann Bohlen a mise à leur disposition, ce dont ils le remercient. Anna Wiehl en a assuré la transcription. Le manuscrit a été révisé et nous avons apporté le minimum de modifications nécessaires à la lisibilité. Il a fait l'objet d'une première publication dans la revue en ligne *HannahArendt.net* (voir la rubrique « Documents » n° 3/2005). La copie a été à nouveau contrôlée et l'appareil critique (p. 189-197) remanié pour la présente édition.

Joachim Fest : *Madame Arendt, pensez-vous qu'il y ait un rapport quelconque entre le procès Eichmann et ce qu'on a appelé les procès des KZ en Allemagne¹, et, surtout, peut-on en quelque façon comparer les réactions en Allemagne et en Israël ? On a parfois entendu dire que les Allemands et les Juifs avaient en commun ce qu'on a qualifié d'une expression malheureuse le passé non maîtrisé.*

Hannah Arendt : Vous posez là deux questions. Permettez-moi de répondre tout d'abord à la première : je pense que le procès Eichmann a réellement eu l'effet d'un catalyseur pour les procès en Allemagne. Quelques-uns d'entre eux se sont déroulés avant, quelques arrestations ont eu lieu auparavant. Or, si vous considérez cela au niveau des statistiques et si vous avez en tête la date de

* KZ est l'abréviation pour *Konzentrationslager* (camp de concentration). À la suite du procès de Nuremberg, douze procès eurent lieu entre 1946 et 1948 sous l'égide du tribunal militaire international. Ils concernaient surtout des officiers supérieurs allemands. Les procès des camps regroupaient deux catégories : les tribunaux militaires et les tribunaux civils. Serge Klarsfeld estime à 5 000 le nombre de criminels qui y furent jugés sur 100 000 (voir www.sonderkommando.info/index.php/lesproces).

l'enlèvement* d'Eichmann², et non pas bien sûr celle de son procès, vous serez impressionné ne serait-ce qu'au niveau des pourcentages. Et je n'ai nullement l'intention de m'étendre ici sur les raisons de cet état de fait – c'est tout simplement un fait³.

Vous dites à juste titre que les Juifs et les Allemands auraient en commun la question du passé non maîtrisé. Je souhaiterai apporter quelques restrictions. D'abord, la façon dont on a en commun le passé non maîtrisé est naturellement très différente selon que l'on fait partie des victimes ou des coupables ; et les Conseils juifs font aussi, naturellement, partie des victimes. Ils ne sont pas pour autant disculpés à cent pour cent, mais il est évident qu'ils sont de l'autre côté, c'est tout à fait manifeste.

En outre, le passé non maîtrisé est quelque chose – je sais cela à partir de mon expérience en Amérique – que les Juifs et les Allemands partagent en principe avec presque tous les pays ou les autres peuples de la terre, du moins en Europe et en Amérique. L'effroi même que toutes ces choses ont fait resurgir concerne tout le monde, et pas seulement les Juifs et les Allemands. Ce que les Juifs et les Allemands ont en commun, c'est le fait d'y avoir participé directement.

* La question de la légalité de l'arrestation d'Eichmann et de celle de son procès par un tribunal israélien plutôt que par un tribunal international fut tranchée au nom de l'argument selon lequel Eichmann était jugé pour ses crimes commis contre l'humanité « sur le corps du peuple juif ». La loi pénale israélienne votée en août 1950 punit de mort les « crimes contre le peuple juif », les « crimes contre l'humanité » et les « crimes de guerre », tous trois imprescriptibles. Elle est en outre rétroactive, s'applique hors du territoire israélien et peut juger à nouveaux frais des faits et des criminels précédemment jugés. Créée pour juger des « collaborateurs » juifs circulant sur le territoire israélien après la guerre, elle s'appliqua pour la première fois à un criminel nazi : Adolf Eichmann.

J'en viens maintenant à votre question de savoir si « cette réaction est identique en Allemagne et en Israël ». Voyez-vous, un quart de la population israélienne, 25 %, se compose de participants directs. C'est là un pourcentage énorme dans une population. Le fait qu'en tant que victimes ils réagissent différemment que l'Allemand moyen de n'importe quelle génération qui ne souhaite qu'une seule chose, ne plus jamais entendre parler de cela, est évident. Eux non plus ne veulent plus en entendre parler. Mais pour de tout autres raisons.

Je me suis rendu compte de quelque chose en ce qui concerne la position de la jeunesse en Israël et de ceux qui sont nés dans le pays. On y constate un désintérêt, un désintérêt qui est d'une certaine manière analogue à celui qu'on constate en Allemagne. Eux aussi partagent cette conception qu'il s'agit des problèmes de nos parents... À cette nuance près naturellement : « Si nos parents souhaitent qu'il en aille ainsi – alors, bien sûr ! Je vous en prie ! Mais s'il vous plaît qu'on ne nous... Cela ne nous intéresse pas beaucoup. » C'était tout à fait général. Il s'agit donc d'un problème de générations, tout comme en Allemagne.

Ces procès ont désormais révélé, tout comme l'avaient déjà fait en partie les procès de Nuremberg⁴ et les procès qui ont suivi, mais surtout à Nuremberg, un nouveau type de criminel.

Il s'agit effectivement d'un nouveau type de criminel : je suis d'accord avec vous, quand bien même j'apporterais quelques restrictions. Pour nous, un criminel est quelqu'un qui a des mobiles criminels. Et, lorsque nous examinons Eichmann, il n'avait en vérité absolument pas de mobiles

criminels. Du moins ce qu'on entend habituellement par l'expression « mobiles criminels ». Il voulait participer. Il voulait dire Nous, et cette participation, ce désir de dire Nous, suffisait tout à fait à rendre possibles les plus grands crimes. Les crimes de Hitler ne sont cependant en réalité pas ceux qui sont vraiment caractéristiques de ce genre de choses ; car ils étaient impuissants sans le soutien des autres.

Par conséquent qu'y a-t-il là de particulier ? Je ne prendrai en compte qu'Eichmann parce que je le connais. Et je dirai tout d'abord ceci : eh bien, c'est le fait de participer, c'est au sein de la participation, lorsque de nombreux individus agissent de concert, que naît la puissance. Aussi longtemps qu'on est seul on est toujours impuissant, si fort soit-on. Ce sentiment de puissance qui naît de l'action de concert n'est nullement mauvais en soi, il est universellement humain. Et il n'est pas bon non plus : il est tout simplement neutre. Il s'agit simplement là d'un phénomène humain universel qu'il faut décrire en tant que tel. Cette action procure un sentiment de plaisir extrême. Je ne vais pas commencer à me lancer dans des citations à ce sujet – on pourrait le faire pendant des heures s'agissant de la Révolution américaine⁵. Je dirais ici que la perversion propre à l'action consiste dans le fait de fonctionner, et que ce fonctionnement procure un sentiment de plaisir qui est toujours présent ; mais je dirais aussi que tout ce qui est en jeu dans l'action, y compris dans le fait d'agir de concert – délibérer ensemble, parvenir à des décisions précises, endosser la responsabilité, penser ce que nous faisons –, tout cela est éliminé dans le fait de fonctionner. Nous avons ici affaire au fait de tourner purement à vide.

Et c'est le plaisir de ce pur fonctionnement qui était tout à fait évident chez Eichmann. Je ne crois pas qu'il était mû par un désir de puissance. Il était le fonctionnaire type. Et un fonctionnaire, lorsqu'il n'est rien d'autre qu'un fonctionnaire, est vraiment un homme très dangereux. Je ne crois pas que l'idéologie ait joué un grand rôle là-dedans*. C'est cela qui me paraît décisif.

Lorsque je parlais d'un nouveau type de criminel, j'avais en vue le fait suivant : aussi bien en Allemagne que dans les pays alliés, on a assisté après la guerre à la tendance à diaboliser les dirigeants du III^e Reich⁶. Les Allemands n'ont cessé de voir dans ces dirigeants, à commencer par Hitler, et jusqu'à Eichmann, la bête émergeant des profondeurs et il se peut qu'ils aient ainsi voulu se forger un certain alibi. Car celui dans les profondeurs duquel la bête est tapie est naturellement beaucoup moins coupable que celui en qui se tapit un homme tout à fait ordinaire de l'envergure d'un Eichmann.

Celui-ci est également fort intéressant.

Vraiment ? Soit. Chez les Alliés on s'est trouvé en présence d'un fait tout à fait analogue : on a occasionnellement disculpé, j'en veux pour preuve l'esprit de conciliation, la politique d'apaisement menée jusqu'en 1939. Et, de l'autre côté, la victoire sur cette bête surgie des profondeurs est apparue

* Voir sur ce point la thèse tout à fait opposée que soutient pour sa part l'historien David Cesarani dans son livre *Becoming Eichmann : Rethinking the Life, Crimes, and Trial of a « Desk Murderer »* (2006) [*Adolf Eichmann*, Paris, Tallandier, 2010, trad. de l'anglais par Olivier Ruchet].

beaucoup plus resplendissante lorsqu'on avait affaire à l'homme en chair et en os.

Il me semble que la diabolisation de Hitler est une affaire qui a beaucoup plus concerné les Allemands, y compris les émigrés allemands, que les Alliés eux-mêmes. Les Alliés ont en fait été épouvantés, une épouvante démesurée et sans précédent lorsque la vérité est apparue au grand jour. C'est là ce qu'on sous-estime de manière catastrophique en Allemagne. Cela signifie qu'on a sous-estimé jusqu'à quel point ils ont été saisis d'épouvante lorsqu'ils ont subi cette épreuve, lorsque le simple soldat a vu ce qui s'était passé à Bergen-Belsen et ainsi de suite... J'ai [appris] cela au cours d'innombrables entretiens. J'ai vécu à l'étranger – et je peux donc vous dire...

Or, comme vous l'avez dit d'une part justement, la démonisation (*Dämonisierung*) sert à se forger un alibi. On succombe ainsi au démon incarné dans la personne en chair et en os et en conséquence on est soi-même déchargé de toute culpabilité. Mais avant tout... voyez-vous, toute notre mythologie ou toute notre tradition voit effectivement dans le diable l'ange déchu. Et l'ange déchu est pourtant, c'est évident, beaucoup plus intéressant que l'ange qui est toujours demeuré un ange, et qui ne donne lieu à aucune histoire. Cela signifie que le mal a aussi joué, avant tout dans les années 1920 et 1930, le rôle en vertu duquel lui seul serait véritablement profond, n'est-ce pas ? Et vous retrouvez également cela en philosophie – le négatif, ce qui donne la véritable impulsion de l'histoire, et ainsi de suite. On peut en suivre la trace très loin. En conséquence : lorsqu'on fait appel au démon, on se rend non seulement intéressant, mais on s'attribue déjà aussi

secrètement une profondeur dont les autres sont dépourvus. Les autres manquent tellement de profondeur qu'ils n'ont pas tué d'autres hommes dans les chambres à gaz. J'ai dit cela intentionnellement bien sûr, mais c'est ce qui en ressort. Or, s'il y a bien quelqu'un qui n'a pas fait appel à cette dimension, c'était bien monsieur Eichmann.

Eichmann était effectivement si insignifiant qu'un observateur se demandait si par hasard en l'attrapant et en le conduisant devant le tribunal on ne se serait pas trompé de personne. Eichmann ne s'est effectivement jamais non plus montré cruel, c'est ce qui ressort clairement de tous les documents. Au contraire, il lui a toujours semblé difficile d'accomplir ce dont il était chargé, et c'est précisément parce que cela lui semblait particulièrement difficile qu'il avait le sentiment de bénéficier d'une protection.

Oui, c'est exact. Et c'est malheureusement très répandu. On croit toujours que si quelque chose est bien ou mal on peut choisir de le faire, volontiers ou non. On croit que le mal est toujours une tentation qui surgit, tandis que le bien est en fait ce que personne ne désire jamais de soi-même. C'est à mon sens complètement stupide, si je puis me permettre. On retrouve toujours chez Brecht la représentation de la tentation du bien auquel on doit résister⁷. Pour en revenir à la théorie politique, on peut lire cela chez Machiavel, et même dans un certain sens chez Kant⁸. Eichmann et beaucoup d'autres étaient très souvent tentés de faire ce que nous appelons le bien. Ils y ont résisté précisément parce que c'était une tentation.

Oui. Vous avez déjà évoqué précédemment le fait que notre conception du mal ou du bien, telle qu'elle a été formulée

dans notre aire culturelle sur le plan religieux, philosophique et littéraire, n'englobe pas le type d'Eichmann. L'une des thèses de votre livre – elle apparaît dès le sous titre – concerne la « banalité du mal ». De nombreux malentendus lui sont associés.

Oui, voyez-vous, ces malentendus sont vraiment au cœur de toute la polémique, ils font partie de ce petit nombre de malentendus qui sont authentiques. Cela signifie qu'à mon avis ces malentendus auraient de toute façon existé, quoi qu'il arrive. Cela a d'une certaine manière beaucoup choqué, et je le comprends fort bien, car j'en étais moi-même très choquée. Pour moi aussi, il s'agissait là de quelque chose à quoi je n'étais vraiment pas préparée.

Or, l'un des malentendus est le suivant : on a cru que ce qui est banal est également quelque chose qui se produit dans la vie de tous les jours (*alltäglich*). Et je pensais... Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Je n'ai absolument pas voulu dire : il y a un Eichmann en chacun de nous, chacun de nous porte en lui un Eichmann ou le diable sait quoi. Rien de tel ! Je peux fort bien me représenter une situation où je parle avec quelqu'un [qui] me dit quelque chose que je n'ai jamais entendu auparavant, quelque chose qui n'appartient nullement au registre de la vie quotidienne. Et je dis alors : « C'est extrêmement banal* . » Ou bien :

* Hannah Arendt revient souvent sur ce malentendu, « authentique » à ses yeux, auquel donne lieu l'emploi des termes de « banal » et de « banalité » pour qualifier le mal dont Eichmann se serait rendu coupable à ses yeux. Voir notamment ses « Réponses aux questions posées par Samuel Grafton » in *Écrits juifs, op. cit.*, p. 659-660 : « Vous faites de "banal" un synonyme d'"ordinaire" et il est vrai que les dictionnaires sont de votre côté. Mais il y a une différence très importante à mes yeux : ce qui est ordinaire est ce qui se produit fréquemment, couramment, mais quelque chose peut être banal même s'il n'est pas courant. »

« C'est médiocre. » C'est en ce sens-là que j'ai voulu dire que c'était banal.

La banalité était un phénomène qu'on ne pouvait pas ne pas voir. Le phénomène s'est exprimé pour ainsi dire sous la forme de clichés et de manières de parler fantastiques dont la résonance nous a en permanence frappés. Je vais vous dire ce que j'entends par banalité, car une histoire que Jünger a racontée un jour et que j'avais oubliée⁹ m'est revenue à l'esprit à Jérusalem.

Pendant la guerre Ernst Jünger s'est rendu chez des paysans de Poméranie ou de Mecklembourg – non, je crois que c'était en Poméranie (il raconte cette histoire dans *Rayonnement* [ses *Journaux de guerre*]), et le paysan avait reçu des prisonniers de guerre russes qui sortaient tout droit des camps et qui étaient bien sûr absolument affamés – vous savez comment on traitait les prisonniers russes là-bas. Et le paysan dit à Jünger : « On voit bien que ce sont des sous-hommes – ils se comportent comme du bétail ! Il n'y a qu'à voir : ils prennent la pâtée des chiens pour la bouffer. » Jünger remarque à propos de cette histoire : « Il semble parfois que le peuple allemand soit monté par le diable. » Il ne voulait pas dire par là démoniaque. Voyez-vous, cette histoire est d'une bêtise révoltante. Je veux dire : l'histoire est bête pour ainsi dire. L'homme ne voit pas que ceux qui se comportent de cette manière sont affamés, n'est-ce pas, et que chacun peut en faire autant. Mais cette bêtise a quelque chose de vraiment révoltant... Eichmann était tout à fait intelligent, mais il avait cette bêtise en partage. C'est cette bêtise qui était si révoltante. Et c'est précisément ce que j'ai voulu dire par le terme de banalité. Il n'y a là aucune profondeur, rien

de démoniaque ! Il s'agit simplement du refus de se représenter ce qu'il en est véritablement de l'autre, comprenez-vous ?

Diriez-vous qu'Eichmann, mais également Höss¹⁰ sont des phénomènes typiquement allemands ? Vous avez cité tout à l'heure le nom de Kant, et Eichmann lui-même s'est occasionnellement réclamé de Kant au cours du procès. Il aurait prétendu avoir suivi tout au long de sa vie les préceptes de la morale kantienne et avoir fait du concept de devoir kantien son principe directeur¹¹.

Oui. Quelle impudence, de la part de monsieur Eichmann, n'est-ce pas ? Toute la morale de Kant repose pourtant sur le fait qu'en entreprenant n'importe quelle action chaque homme doit réfléchir pour savoir si la maxime de son action peut devenir une loi universelle. Ce qui signifie... C'est justement pour ainsi dire l'inverse absolu de l'obéissance ! Chacun est législateur. Aucun homme d'après Kant n'a le droit d'obéir. La seule chose qu'Eichmann ait reprise de Kant, c'est cette fâcheuse histoire d'inclination (*Neigung*), laquelle est malheureusement aussi fort répandue en Allemagne. Ce curieux concept du devoir en Allemagne... Je vais vous dire la chose suivante : voyez-vous, Hitler – ou d'autres sadiques du même acabit comme ce Boger¹² dans le procès Auschwitz – était probablement simplement un meurtrier avec des instincts meurtriers. Ces gens ne sont pas typiquement allemands selon moi.

Je ne pense pas que le peuple allemand soit particulièrement brutal. Je ne crois pas à un tel caractère national...

Il n'empêche que l'histoire de Jünger que je racontais est quant à elle typiquement allemande. C'est-à-dire cette incapacité, comme dit Kant, pour le prendre au pied de la lettre, « de penser à la place de tout autre être humain¹³ » oui, cette incapacité... Cette sorte de bêtise, comme si on parlait à un mur. On n'obtient jamais de réaction parce qu'en effet on n'entre absolument pas dans les vues de l'autre : ça, c'est allemand. La seconde chose qui me paraît typiquement allemande, c'est cette idéalisation pour ainsi dire folle de l'obéissance. Nous obéissons en ce sens aussi longtemps que nous sommes enfants, c'est nécessaire. Mais cela doit prendre fin au plus tard aux alentours de quatorze-quinze ans.

Ne croyez-vous pas que, derrière le fait d'invoquer le « serment », l'« ordre », l'« obéissance », se dissimule davantage qu'une échappatoire ? Eichmann s'est toujours senti appelé. Il a rappelé qu'on lui avait très tôt appris à obéir, et il a posé la question suivante : « Qu'est-ce que la désobéissance m'aurait apportée ? De quel point de vue m'aurait-elle été utile ? » Et il a ensuite expliqué que, lorsqu'en mai 1945 plus aucun ordre ne lui parvenait, l'atmosphère d'effondrement du monde s'était soudain abattue sur lui¹⁴.

Une existence privée de chef !

Le problème de l'obéissance apparaît vraiment comme le leitmotiv tout au long de sa vie – on peut également le vérifier dans les actes du procès où il réapparaît constamment. Il s'agit vraiment d'un mensonge de survie qui revient comme un leitmotiv.

Oui, ce mensonge de survie est bien sûr partout présent. Mais, vous savez, il n'a pas été le seul à invoquer tout cela, n'est-ce pas ? À invoquer l'« ordre », le « serment », « Dieu », le « devoir d'obéissance » et le fait que l'« obéissance est une vertu ». En outre, Eichmann a également parlé d'« obéissance aveugle » (*Kadavergehorsam*). À Jérusalem il s'est complètement embrouillé et il a dit tout à coup qu'il s'agissait d'une obéissance aveugle, et non pas du bien, etc.¹⁵, n'est-ce pas ? Eh bien, cela s'agite continuellement dans les têtes. À vrai dire le fait de se réclamer du « serment » et le fait d'être déchargé de toute responsabilité, etc., n'est pas exclusivement le fait d'Eichmann, j'ai [également trouvé] cela dans les actes des procès de Nuremberg – il s'agit là à nouveau d'une bêtise révoltante. Voyez-vous, Eichmann a suscité des accès de fureur – de même que les autres – et il a dit : « On nous avait pourtant promis qu'on ne nous demanderait pas de rendre compte de notre responsabilité. Et ne voilà-t-il pas que tout retombe sur notre dos, pas vrai ? Et non pas sur les gradés ? Ce sont ceux-là qui se sont soustraits – comme toujours – à leur responsabilité¹⁶. » Or vous savez comment ils se sont soustraits à leur responsabilité : soit en se suicidant, soit du fait qu'ils ont été pendus. Ne pas voir cela, lorsqu'on dit quelque chose de tel, c'est grotesque. Cette affaire est tout simplement comique ! De fait, ils se sont... ils ne font plus partie des vivants ! Si tu n'es pas parvenu à te représenter cela, le fait que tout cela ne vaut qu'aussi longtemps qu'on est en vie, alors on ne peut vraiment rien pour toi.

Mais dans quelle mesure n'a-t-on pas affaire ici à un problème plus profond ? Dans quelle mesure peut-on exiger

que des hommes qui vivent dans des conditions totalitaires rendent vraiment des comptes ? Et cela ne vaut pas uniquement pour le type de criminel qu'incarnait Eichmann, mais tout aussi bien pour les Conseils juifs de l'autre côté.

J'y viendrai dans un instant. Voyez-vous, il s'agit d'un phénomène extrêmement étonnant : aucun de ces criminels ne s'est repenti. Si, Frank¹⁷ l'a fait ; apparemment Heydrich¹⁸ peut-être sur son lit de mort, a-t-on dit ; Ley¹⁹...

Oui, en ce qui concerne Frank, je dirais qu'il s'agissait d'un remords purement dicté par l'humeur. Il s'est d'ailleurs rétracté dans les derniers mots qu'il a prononcés devant le tribunal²⁰.

C'est vrai !

C'était un sentiment très ambivalent.

C'est bien ce qui m'autorise à dire : « Personne n'a éprouvé de remords. »

Au fond, on ne peut en tout cas le prouver pour aucun d'entre eux.

Et, comme chacun sait, Eichmann a dit : « Le remords c'est bon pour les petits enfants²¹. » Personne n'a éprouvé de remords. D'un autre côté, il faut toutefois penser que lorsque personne n'éprouve de remords il devrait au moins pouvoir se trouver quelqu'un qui réponde et qui dise :

« Oui, effectivement nous avons fait cela, pour telle et telle raison, et je suis toujours de cet avis. Nous avons perdu. Que nous ayons gagné ou perdu ne change rien à l'affaire elle-même. » Et, de fait, l'affaire s'est écroulée comme un tas d'ordures trempé. Et il ne s'est trouvé personne pour répondre. Aucun n'a défendu quoi que ce soit. Et il me semble que c'est tout à fait décisif en ce qui concerne le phénomène que vous avez abordé tout à l'heure, celui de l'obéissance. Cela signifie en fait qu'on a simplement voulu participer, qu'on était disposé à participer à tout. Lorsqu'on dit à quelqu'un : « Tu n'es des nôtres que si tu participes au meurtre », il répond d'accord. Si on lui dit : « Tu n'es des nôtres que si tu ne tues pas », il répond aussi d'accord. N'est-ce pas vrai ? C'est comme cela que je vois les choses.

Cela va même si loin qu'Eichmann a expliqué, lorsqu'il a été fait prisonnier par les Américains, qu'il était heureux de pouvoir à nouveau se soumettre à une direction. Et sa bonne volonté caractéristique à raconter tout ce qu'il savait devant le tribunal ou plutôt dès l'interrogatoire, voire au cours du pré-interrogatoire²², doit probablement être interprétée de manière analogue à sa bonne volonté de faire preuve d'une obéissance absolue jusqu'aux limites du possible à l'autorité de l'époque, une volonté de se soumettre à toute autorité.

C'est fantastique. Il s'est senti transporté au ciel à Jérusalem. C'est indubitable, vous ne croyez pas ? Le supérieur était justement incarné par Landau²³, c'est ce qui apparaît tout à fait clairement ; ensuite venaient différents autres

grades de la hiérarchie jusqu'au capitaine de police Less²⁴ qu'il utilisait comme confesseur, comme l'a dit à juste titre monsieur Mulisch²⁵. Voici ce qu'il a dit : « Capitaine, je me livrerai entièrement. » Il voulait naturellement aussi passer pour un grand, quand même raconter sa vie. Et si nous revenions à la question de la responsabilité ?

Oui, faites donc.

Voyez-vous, lorsque nous convoquons les gens au tribunal, nous attendons d'eux qu'ils soient responsables. Et nous en avons le droit juridiquement parlant... Nous en avons le droit, car l'autre terme de l'alternative n'est pas le martyre. Il y avait, d'un côté comme de l'autre, une alternative, cela s'appelait ne pas participer, juger par soi-même... Cela suppose de ne pas dire Nous, mais de dire Je, de juger par soi-même : « Je vous en prie..., je ne participe pas à cela. Je ne mets pas ma vie en jeu, je tente d'échapper, je cherche comment atteindre l'autre bord. » Ne croyez-vous pas ? « Mais je ne participe pas. Et à supposer que je sois contraint de participer, je me suiciderai. » Cette possibilité existait. Cela supposait de ne pas dire Nous, de dire Je, autrement dit de juger par soi-même. Et ce jugement par soi-même était partout présent, dans toutes les couches de la population : aussi bien chez ceux qui étaient croyants que chez les non-croyants, chez les gens âgés comme chez les jeunes, chez les gens instruits comme chez les gens simples, chez les aristocrates comme chez les bourgeois, mais aussi chez beaucoup d'ouvriers, chez un nombre étonnant d'ouvriers, et surtout à Berlin comme j'ai moi-même pu le constater.

Ceux qui ont participé se sont partout justifiés de la même manière, comme on voit. Ils ont toujours dit : « Nous sommes demeurés en place uniquement afin que les choses ne puissent pas empirer. » Vous êtes bien d'accord ? Or, il faut vraiment en finir une fois pour toutes avec cette justification : ça ne pouvait pas empirer.

Lors du procès de Nuremberg, l'accusation américaine en la personne du juge Jackson s'est expliquée à ce sujet de manière très significative et pertinente. Se référant à Schacht et à Papen²⁶, il a dit : « Lorsque nous demandons à ces gens là pourquoi ils ont participé aussi longtemps, ils répondent qu'ils voulaient éviter quelque chose de pire. Et, lorsque nous leur demandons pourquoi il est arrivé quelque chose d'aussi grave, ils répondent qu'ils ne disposaient d'aucun pouvoir²⁷. » Ici tout s'effondre effectivement et l'apologie devient pur bavardage.

Oui. Et en cela ils furent également des « fonctionnaires ».

C'est tout à fait exact.

Avec des scrupules, il s'agissait de fonctionnaires qui avaient des scrupules. Mais les scrupules n'ont pas suffi à leur faire comprendre qu'il y a une limite au-delà de laquelle l'homme cesse de fonctionner. Et s'ils s'étaient retirés et s'ils avaient dit : « Mais, au nom de Dieu, laisse quelqu'un d'autre se charger du sale boulot ! », ils seraient alors subitement redevenus des hommes, ils auraient cessé d'être des fonctionnaires.

C'est juste. Pourtant j'aimerais encore une fois poser la question de savoir quelles sont les possibilités sous un régime totalitaire ou sous un système totalitaire de ne pas être coupable. Beaucoup de gens ne sont pas des héros et on ne peut pas exiger d'eux qu'ils soient des héros [...]. Et ils ne sont pas non plus des criminels, ils ne sont parfois que des complices.

Oui. Savez-vous, le fait d'être au courant est quelque chose d'effrayant. Ce qui est décisif à ce sujet, c'est le fait qu'on était coupable de voir les choses, c'est-à-dire que beaucoup de gens se sont laissé prendre au piège même s'ils n'étaient pas eux-mêmes compagnons de route ni même directement impliqués... Je crois que Jaspers a dit quelque chose de décisif sur la complicité. Il a dit : « Que nous soyons en vie fait de nous des coupables. » C'est bien vrai, « nous ne pouvions survivre que si nous tenions notre langue ». Mais, voyez-vous, entre le fait d'être complice et l'acte, entre l'homme qui voit et qui se détourne, et l'homme qui agit, il y a toutefois un gouffre [...]. Par conséquent, lorsque celui qui n'a rien fait mais qui s'est détourné dit : « Nous sommes tous coupables », il a ce faisant, et c'est ainsi que cela s'est passé en Allemagne, couvert celui qui a provoqué des crimes. Et c'est la raison pour laquelle il ne faut pas généraliser cette culpabilité parce qu'on ne fait alors rien d'autre que couvrir les vrais coupables. J'ai encore quelque chose à dire à ce sujet si vous le permettez.

Faites, je vous en prie.

Il faut bien se rendre compte que le phénomène de l'impuissance existe dans des conditions totalitaires, mais il faut aussi se rendre compte que dans les conditions de l'impuissance absolue il existe encore des comportements possibles. Autrement dit, cela ne signifie pas que l'on doit absolument devenir à son tour un criminel. Le phénomène de l'impuissance est prépondérant, et tous ces hommes étaient effectivement dans cette situation de l'impuissance. Ils étaient absolument impuissants. Il n'y avait aucune possibilité de résister parce qu'ils étaient tous isolés, parce qu'ils ne trouvaient leur place nulle part, parce qu'ils ne pouvaient pas se réunir à dix et se fier les uns aux autres.

Diriez-vous, madame Arendt, que, compte tenu de cette situation, on puisse encore s'en sortir avec ce vieux principe simple : mieux vaut subir l'injustice que commettre l'injustice ?

Voyez-vous, ce principe vient de Socrate²⁸. C'est-à-dire, en ce qui concerne notre contexte, qu'il a été formulé avant que les commandements religieux de l'humanité chrétienne occidentale ne soient devenus déterminants par l'intermédiaire des Juifs. Ce que Socrate a toujours immédiatement réaffirmé, et Platon également, c'est que personne ne peut démontrer ce principe. Cela signifie que pour les uns il est d'une évidence absolue, et qu'ils ne peuvent pas démontrer aux autres qu'ils doivent agir de cette façon. Quelle est donc la raison de ceux pour lesquels il est absolument évident ?

Il existe un autre principe de Socrate qui, à mon avis, en fournit la raison. C'est le suivant : « Mieux vaut être en désaccord avec le monde entier qu'avec moi-même, car je suis un. » En effet, lorsque je ne suis pas en accord avec

moi-même, un conflit insurmontable surgit. Il s'agit du principe de contradiction en morale, et il est encore normatif pour l'impératif catégorique [chez Kant]. Ce principe présuppose que je vis effectivement avec moi-même, c'est-à-dire que je suis deux-en-un, et que je peux ainsi dire : « Je ne veux pas faire ceci ou cela. » Car je ne veux pas vivre avec quelqu'un qui a fait cela. Et si j'avais fait ceci ou cela il n'y aurait alors pas d'autre issue pour moi que le suicide ou, pour le dire dans des catégories chrétiennes, que le retournement et le remords.

Or, vivre en compagnie de soi-même signifie bien sûr parler avec soi-même. Parler avec soi-même, c'est déjà, au fond, la pensée. Et à vrai dire une sorte de pensée qui n'est pas technique, une pensée dont tout un chacun est capable. Par conséquent, le présupposé du principe est le suivant : je dois me tenir compagnie. Et il peut y avoir des situations dans lesquelles je suis tellement en désaccord avec le monde que je ne peux que retomber sur ma propre compagnie – et peut-être encore celle d'un ami, c'est-à-dire l'autre moi, comme l'a dit si joliment un jour Aristote : *autos allos*²⁹. Voilà en quoi consiste selon moi la situation de l'impuissance. Et ceux qui se sont sortis de cette affaire sans rien commettre étaient ceux qui avaient admis qu'ils étaient impuissants et qui s'en sont tenus à ce principe, le principe de celui qui pense dans l'impuissance.

Revenons une fois de plus à Eichmann et au rôle qu'a joué d'une manière générale la bureaucratie dans le meurtre de masse. Que signifie au juste pour l'individu le fait d'être immergé dans un appareil bureaucratique ? Et dans quelle mesure la conscience de l'injustice s'évanouit-elle dans la voie hiérarchique ? Se peut-il que les compétences seulement

partielles qui sont celles de tout un chacun occultent parfois la possibilité du discernement moral ? Eichmann a dit : « Je m'asseyais à mon bureau et je vaquais à mes affaires. » Et l'ex-Gauleiter de Dantzig a expliqué que son âme officielle avait toujours été en adéquation avec ce qu'il faisait, contrairement à sa conscience privée qui s'y opposait³⁰.*

Oui, il s'agit là de ce qu'on a appelé l'émigration intérieure chez les meurtriers, par où on élimine complètement le concept d'émigration intérieure ou de résistance intérieure. À mon sens cela n'existe justement pas³¹. Il n'y a de résistance qu'extérieure, intérieurement, il n'y a tout au plus qu'une *reservatio mentalis*, n'est-ce pas ? Il ne s'agit là que de mensonges de survie qui sont compréhensibles et assez répugnants. La bureaucratie, c'est-à-dire l'administration du meurtre de masse, crée naturellement, comme toute bureaucratie, un anonymat : la personne est effacée. Dès que l'individu concerné comparait devant le tribunal, il redevient un homme. Et c'est proprement cela qui est formidable dans la procédure judiciaire, vous n'êtes pas de mon avis ? Il se passe là une véritable métamorphose. Car lorsque l'accusé dit : « Je n'étais qu'un bureaucrate », le juge peut alors répliquer : « Toi, écoute-moi bien, si c'était le cas, tu ne serais pas là. Tu es précisément là parce que tu es un homme et parce que tu as commis des choses bien précises. » Et cette métamorphose a quelque chose de formidable.

Mis à part le fait que la bureaucratie est par essence anonyme, toute action qui s'exerce sans relâche entraîne

* Le chef de région. Cette fonction fut créée en 1925, lorsque le parti nazi fut réorganisé après le putsch de Munich.

une dilution de la responsabilité. Il existe en anglais une formule idiomatique : « *stop and think* » – arrête-toi et réfléchis. Aucun homme ne peut réfléchir sans s'arrêter. Si vous contraignez quelqu'un à une activité sans relâche, ou s'il se laisse contraindre, c'est toujours la même histoire. Vous aurez toujours affaire à la même chose, à savoir que la conscience de la responsabilité ne peut pas se former. Elle ne peut se former qu'au moment où l'on réfléchit – non pas sur soi-même, mais sur ce qu'on fait.

Interrogeons-nous brièvement sur les conséquences juridiques qui découlent de toute cette configuration. Avant tout la question qui est en rapport avec ce dont nous avons déjà discuté : est-ce que le type d'homme qu'était Eichmann correspond encore au concept traditionnel de meurtrier ? N'incarne-t-il pas davantage une fonction dans un appareil de meurtre qu'il n'est un véritable meurtrier ? Et la responsabilité partielle qui était la sienne fonde-t-elle la culpabilité indivise ?

Nous avons déjà parlé du meurtre dépourvu de mobiles, c'est-à-dire des mobiles meurtriers que nous connaissons : la passion, les intérêts... Ou bien celui qui agit par conviction, qui représente une figure intermédiaire. Rien de tout cela ne correspond ! En ce sens, les concepts qui nous ont été transmis par la tradition ne nous fournissent donc aucune prise. Je dirais que cette façon de tuer, à partir de sa table de travail ou en masse..., c'est bien sûr un type d'homme incomparablement plus affreux que n'importe quel meurtrier, du fait qu'il n'a plus aucun lien avec sa victime. En fait, il tue comme s'il s'agissait de mouches.

La responsabilité partielle n'a naturellement jamais constitué une raison pour la culpabilité partagée. On n'a

pas mandaté Eichmann pour tuer parce qu'il n'y était pas apte. Mais il n'en faisait pas moins partie du processus meurtrier ! Peu importe qui fait ceci ou cela. Voici ce que je veux dire. Lorsque je dis : « Ce n'est pas un meurtrier typique », je ne veux pas dire par là qu'il était meilleur, mais ce que je veux dire, c'est qu'il est infiniment pire bien qu'il [n'ait] pas – ce que nous appelons – des « instincts meurtriers ». Il s'est laissé glisser dans toute cette affaire. Mais je peux me représenter des meurtriers qui me soient beaucoup plus sympathiques que monsieur Eichmann, si je puis m'exprimer ainsi.

Je crois que le tribunal de Jérusalem a déjà répondu de façon définitive lorsqu'il a expliqué que ce crime n'était pas seulement un crime de masse en ce qui concerne la victime, mais également en ce qui concerne celui qui en est l'auteur. Permettez-moi ici de citer : « La plus ou moins grande distance [...] par rapport à celui qui tuait effectivement la victime ne [peut] avoir absolument aucune influence sur le degré de responsabilité... Au contraire, en général le degré de responsabilité augmente à mesure qu'on s'éloigne de l'homme qui manie l'arme du crime³². »

Oui, c'est tout à fait vrai. J'ai moi-même utilisé la même citation. Elle provient de la conclusion du jugement. Je partage absolument cet avis.

Il s'agit pourtant de savoir si les normes de droit en vigueur peuvent encore appréhender ce dont on doit répondre ici. Le pensez-vous ?

Les codes juridiques ne nous ont pas préparés au meurtre de masse administratif, et nous ne sommes pas non plus préparés à ce genre de criminels. Peut-on cependant encore exercer la justice ? Pour le dire autrement : en appliquant les codes juridiques, la réponse est négative, mais *de facto* la réponse est-elle positive ? Tout en regimbant tant qu'ils pouvaient, les juges du monde entier l'ont reconnu – en vérité ils ont jugé librement. [...]

La justice a deux objectifs : elle doit tout d'abord restaurer l'ordre qui a été troublé. Il s'agit là d'un processus de guérison qui ne peut s'effectuer que si les auteurs de trouble, en l'occurrence ces hommes, sont jugés. Et la seconde chose, en ce qui nous concerne, nous autres juifs, est me semble-t-il... On trouve chez Grotius une sentence que les juges citent mais qu'ils ne respectent malheureusement pas beaucoup selon laquelle « le châtement est nécessaire afin de défendre l'honneur et la dignité de celui qui a été lésé ou blessé³³ ». Cela n'a rien à voir avec la souffrance endurée ni non plus avec la réparation. Il s'agit vraiment d'une question d'honneur et de dignité. Voyez-vous, pour nous autres juifs, c'est là une question décisive lorsque nous nous trouvons en Allemagne. Si le peuple allemand croit qu'il peut vivre tranquillement avec les meurtriers parmi lui, cela va à l'encontre de l'honneur et de la dignité des Juifs.

Revenons à votre livre, madame Arendt. Vous avez attiré l'attention sur le fait que le procès Eichmann avait révélé le complet effondrement moral au cœur de l'Europe, tant du côté des persécuteurs que du côté des persécutés, et ce dans tous les pays³⁴. La réaction à votre livre qui se compose d'une

dénégation de cet effondrement, d'une part, et d'un aveu de totale culpabilité, d'autre part, n'atteste-t-elle pas précisément ce que vous avez essayé de démontrer ? Et je pourrais même ajouter cette question : quelle réaction attendiez-vous ?

Eh bien, la réaction à mon livre m'a naturellement... constitue naturellement pour moi une preuve par l'exemple – mais après coup, pas au sens où je l'aurais attendue. Je vais vous donner un exemple : j'ai enduré à plusieurs reprises... ce livre a été lu alors qu'il n'était encore qu'un manuscrit par un grand nombre de personnes (ce qui n'est pas dans mes habitudes), et parmi ces personnes qui l'ont lu à l'état de manuscrit, la moitié au moins était des Juifs³⁵, peut-être plus. Aucune d'entre elles n'a jamais eu – ne fût-ce qu'à mots couverts ! – cette réaction qui s'est produite par la suite. Mais il y a plus : parmi ces personnes il se trouve que certaines sont des amis que je connais bien. Et l'un d'entre eux a par exemple... pas seulement un seul, mais plusieurs Juifs ont lu le livre à l'état de manuscrit et ont été enthousiasmés, n'est-ce pas ? Puis la campagne a commencé, et ceux-là mêmes ont complètement oublié qu'ils avaient lu le livre auparavant. Si vous voulez creuser le phénomène – voyez-vous, il s'agit encore d'un autre phénomène –, alors il vous faut lire *Les Fruits d'or* de Nathalie Sarraute, qui a exposé cela à la manière d'une comédie³⁶. Car il s'agit bien d'une comédie, la comédie de l'*intelligentsia*, n'est-ce pas ?, où ces humeurs circulent, naturellement influencées par... Et plus d'hommes qu'on le pense d'ordinaire sont soumis à ces influences. N'est-ce pas le cas ? Et cela n'a rien à voir non plus avec l'intelligence. On peut être très intelligent et se comporter néanmoins de cette façon.

Vous parlez de la campagne. La résistance à certains points exposés dans votre livre a plusieurs motivations, parmi lesquelles la suivante, qu'on pourrait exprimer en ces termes : mériter le respect. D'où la question : doit-on dire la vérité même lorsqu'on se trouve en conflit, d'un côté avec des intérêts légitimes bien précis, et de l'autre avec des sentiments ?

Voyez-vous, vous posez là la seule question qui m'ait intéressée au cours de la controverse.

Je ne crois pas avoir blessé des intérêts légitimes – légitimes ! Supposons cependant qu'il s'agisse là d'un point litigieux, et que je les aie effectivement blessés. Aurais-je dû le faire ? Eh bien, je crois que c'est là la tâche des historiens que d'être les gardiens des vérités des faits, mais que cette tâche est également celle [des] gens qui font partie de leur époque et qui sont indépendants, n'est-ce pas ? Nous avons déjà vu ce qui se passe lorsque ces gardiens sont refoulés par la société, lorsqu'on les repousse dans un coin, lorsque l'État les envoie au poteau, par exemple en Russie où on assiste tous les cinq ans à l'écriture d'une nouvelle histoire. Est-ce que l'État ou la société dont les intérêts légitimes peuvent entrer en conflit avec la vérité ont néanmoins encore un intérêt – par principe – vis-à-vis de ces gardiens de la vérité des faits ? Je répondrai par l'affirmative. Ce à quoi nous allons maintenant assister, c'est à la publication sur le marché de toute une série de descriptions apologétiques, simplement pour couvrir ces quelques vérités, qui ne se trouvent que de façon marginale dans ce livre. Elles n'y parviendront pas, parce que ces choses-là ne marchent jamais.

Mais il y a quelque chose d'autre : il y a également des sentiments légitimes. Et il ne fait aucun doute que j'ai blessé des gens. Et cela m'est d'une certaine manière plus désagréable de blesser des gens que de me mettre en travers des intérêts des organisations, vous comprenez ? Je dois dire que je prends cela au sérieux, alors que la seconde chose est une question de principe. Or j'ai blessé ces sentiments légitimes, essentiellement à cause de mon style, et à ce sujet je ne peux pas dire grand-chose. Voyez-vous, je pense que le seul sentiment légitime en l'occurrence est le profond regret. C'est le seul sentiment ! Et non pas le fait de s'encenser soi-même ! Peu de gens comprennent cela. Je n'y peux rien. Je pense en outre qu'il n'est pas nécessaire d'aborder ce sujet de manière pathétique, parce que ce faisant on le minimise. Mais tout ceci... Je continue à penser qu'on doit pouvoir rire, parce que c'est en cela que consiste la souveraineté, et que toutes ces objections contre l'ironie me sont d'une certaine manière très désagréables, au sens du goût, c'est un fait. Mais il ne s'agit là que de questions de personne. Je déplaçais manifestement à beaucoup de gens. Je n'y peux rien. Que devrais-je y faire ? Ils ne peuvent pas me souffrir. Car le style, dans lequel c'est la personne qui s'exprime, c'est en effet ce qu'on ne connaît pas soi-même.

Une dernière question pour conclure, madame Arendt. On a beaucoup déconseillé de publier « Eichmann in Jerusalem » en Allemagne. On a invoqué les « effets négatifs sur la conscience publique³⁷ ». En quoi pourraient consister ces effets négatifs ?

Les organisations juives ont manifestement un étrange souci : elles croient qu'on peut mésuser de mes arguments. [Elles pensent que] les antisémites diraient : « Vous voyez bien, les Juifs eux-mêmes étaient coupables. » En tout cas c'est ce qu'elles ont dit. Mais, si on lit mon livre, les antisémites ne peuvent absolument rien en tirer. Beaucoup de gens pensent que le peuple allemand n'est pas encore mûr. Eh bien, si le peuple allemand n'est pas encore mûr, il va nous falloir attendre le jour du Jugement dernier.